

# La société individuelle Les deux visages de la désinstitutionnalisation

**Gaëlle Baudin**

**formatrice, conseillère psychopédagogique de la SOFOR,  
Bordeaux**

Cela fait longtemps que j'arpente les murs des institutions dites « spécialisées » : des foyers de vie, des foyers d'accueil médicalisés, des services de jour, etc. Je n'y travaille plus comme éducatrice mais ces institutions continuent de faire partie de mon quotidien professionnel. Je travaille aujourd'hui dans une association qui soutient des actions de formation dans le champ de la psychiatrie et du médico-social. Je n'ai donc pas complètement quitté les institutions. Elles restent une sorte d'énigme que j'appréhende aujourd'hui par une autre porte.

Que ce soit en tant qu'éducatrice ou pour y animer des formations ou des groupes d'analyse des pratiques, passer la porte de ces structures me renvoie toujours à des impressions ambivalentes. Les institutions de soin me sont autant insupportables, qu'elles m'attirent et me retiennent. Cela se traduit parfois comme l'effraction d'un non-sens, vivant comme une aberration ces espaces, où sont regroupées en un seul et même lieu des personnes assignées à une place de « handicapé ». Mais dans une même mesure, je me rappelle aussi combien dans ces lieux, au fil du temps, des liens se tissent ; je me rappelle comment dans ses murs, un quotidien peut se créer, à la mesure de chacun.

Prise dans cette tension, l'institution est au cœur des interrogations et réflexions que je cherche à structurer et à conceptualiser pour mieux traverser les grands dilemmes qu'elle pose. C'est à partir de ces différents endroits, au croisement de la philosophie et de mes pratiques professionnelles, que se tisse un récit des institutions de soin : des institutions prises entre deux processus de désinstitutionnalisation et l'émergence d'un nouvel ordre social, ayant pour figure le dividu.

## **Les méandres de la discipline**

Entrer dans des foyers de vie c'est un peu comme entrer dans un monde suspendu. On y trouve tout ce qui fait la vie des gens, mais à côté des autres gens. Étrange embarcation que ces structures du handicap qui regardent passer le monde. Étrange déclinaison de la Nef des fous. Tels les marins de ces bateaux et de leur cargaison insensée que Michel Foucault s'est attaché à décrire, éducateurs et soignants sont ceux aujourd'hui à qui le fou est confié :

*Cette navigation du fou, c'est à la fois le partage rigoureux, et l'absolu Passage. Elle ne fait, en un sens, que développer, tout au long d'une géographie mi-réelle, mi-imaginaire, la situation liminaire du fou à l'horizon du souci de l'homme médiéval - situation symbolique et réalisée à la fois par le privilège qui est donné*

*au fou d'être enfermé aux portes de la ville : son exclusion doit l'enclorre ; s'il ne peut et ne doit avoir d'autre prison que le seuil lui-même, on le retient sur le lieu du passage. Il est mis à l'intérieur de l'extérieur, et inversement. Posture hautement symbolique, qui restera sans doute la sienne jusqu'à nos jours ».*<sup>1</sup>

Ni vraiment exclue, ni vraiment incluse, la personne handicapée, comme le fou, est sur le bord.

Le secteur médico-social s'est ici construit dans le sillage de l'histoire de la psychiatrie, elle-même en lien avec la place du « fou » dans le social, et plus largement de toutes les personnes qui dévient de la norme : le simple d'esprit, le mendiant, le criminel, la prostituée... Il faut entendre ici l'emploi du terme de folie, la dénomination de fou, comme étant « la souffrance des individus qui ne peuvent être intégrés quelque part dans les structures sociales d'une époque »<sup>2</sup>. Étiqueter une personne, l'assigner à la place du fou, de l'idiot établit une limite mettant le déraisonnable en marge, permettant ainsi que la vie sociale se déploie entre gens de raison.

C'est précisément la nécessité de cette coupure entre raison et déraison qui va conduire à la fin de 17<sup>ème</sup> siècle à enfermer tout un ensemble de personnages au sein de l'Hôpital général. Cette expérience homogène, structurée entre raison et déraison, va façonner un nouveau paysage institutionnel excluant, paysage dont nous ne sommes toujours pas sortis. Il s'agit au départ de se préserver des indigents, de leur dangerosité et d'une possible contamination. L'Hôpital général va être la première figure de cette ségrégation, qui se décline ensuite à travers l'asile, l'hôpital psychiatrique, puis bien plus tard à travers tout un ensemble de structures collectives intermédiaires du soin.

La psychiatrie porte une ambivalence constitutive : lieu dédié au soin des malades et lieu permettant de se prémunir de leur danger. Elle opère cette double fonction, thérapeutique et sécuritaire, dans un même mouvement de ségrégation. Mais les événements de la Seconde Guerre Mondiale, ce que l'on a nommé « l'extermination douce », « l'hécatombe des fous » - plus de 40 000 personnes mourant de faim dans les asiles, marquent un tournant. À partir des années 60 différents champs disciplinaires, portés par Michel Foucault, Erwin Goffman, Franz Fanon ou Franco Basaglia, donnent à entendre une critique radicale du modèle asilaire, englué dans des mécanismes disciplinaires et totalitaires. Ces mouvements de pensée ouvrent sur un premier grand appel à la désinstitutionnalisation : il faut sortir de l'aliénation institutionnelle. Ce mouvement se traduit en France par la mise en place de la sectorisation, qui se déploie autour des Centres Médicaux Psychologiques. La sectorisation tend vers une nouvelle psychiatrie et l'assurance d'une continuité des soins au plus près du domicile : permettre l'accueil de l'expérience de désorganisation psychique, tout en n'assignant pas la personne à un état de crise permanente entre les murs de l'hôpital.

Mais c'est aussi en parallèle de ce maillage qu'une nouvelle cartographie institutionnelle se façonne. Émerge dans le champ du médico-social une multiplication de structures collectives assurant l'accompagnement au long court des personnes en situation de handicap, ainsi que leur hébergement. Prises dans les enjeux inhérents à toutes grandes organisations collectives, ces structures spécialisées, se voient rejouer la même partition que la psychiatrie. S'y reproduit la tension entre soucis de soin, de protection des personnes,

pratiques totalisantes et phénomènes de ségrégation. Vivre dans les murs d'un établissement spécialisé implique de se soumettre aux mêmes formes de rationalisation particulièrement contraignantes que Foucault nomme « discipline » :

*S'exerce [une modalité de contrôle] selon une codification qui quadrille au plus près le temps, l'espace, les mouvements. Ces méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces et leur imposent un rapport de docilité-utilité, c'est cela qu'on peut appeler la « discipline ».*<sup>3</sup>

Les disciplines soutiennent un pouvoir continu et précis. L'institution, qu'elle soit hôpital ou foyer d'hébergement, est un des lieux privilégiés où se développe cette technologie disciplinaire, se déployant sur le temps, l'espace et les modes relationnels. Les disciplines, formes contemporaines du pouvoir, sont à appréhender du côté du détail, s'infiltrant dans les endroits infimes du quotidien. Les éducateurs veillent à la circulation, disent de quel côté aller et quand y aller.

La discipline et l'institution totale apparaissent comme un mal chronique, agissant en toile de fond, réifiant çà et là les individus, dans des formes plus ou moins visibles. Ce qui pouvait presque par endroit passer inaperçu, est devenu flagrant avec la gestion de la crise Covid : mise à distance des corps, « chasses aux câlins » comme ce rappel sévère d'un éducateur voyant deux résidents s'enlacer, lâchant un « mais ça va pas non ! », ou d'un autre professionnel reprenant sèchement son collègue consolant une résidente, en la tenant dans ses bras. D'éducateurs, nous sommes devenus de manière tout à fait manifeste, et pour certains avec une facilité déconcertante, des agents de contrôle et de surveillance. La crise Covid a ainsi donné à voir ce qui se meut à bas bruit dans les institutions de soin.

L'institution spécialisée, tout comme l'hôpital psychiatrique, est à considérer dans tout ce qu'elle porte de figé, entravant l'individu dans ses libres choix au quotidien et le déploiement de ses droits. Elle signe une mise à l'écart, le cloisonnement d'un groupe d'individus dans une collectivité, dans une tension disciplinaire, enfermant les personnes dans des relations de domination.

C'est à partir de ce constat que s'est déployé un second grand mouvement de désinstitutionnalisation, adossé à une dynamique dite de « virage inclusif ». Le rapport des Nations Unies de mars 2019 de la rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées en est une illustration : « Il n'existe pas de bon établissement d'accueil, puisqu'ils imposent tous un certain mode d'existence qui limite les possibilités de vivre une vie agréable sur la base de l'égalité avec les autres ».<sup>4</sup> Dans ses conclusions, le rapport des Nations Unies rappelle que « la longue tradition républicaine et démocratique de la France devrait guider l'action visant à garantir la pleine inclusion des personnes handicapées ». Le rapport finit par recommander au gouvernement « d'inscrire la désinstitutionnalisation au rang des priorités et de fermer progressivement tous les établissements pour personnes handicapées »<sup>5</sup>.

## **Le renversement de l'*homo oeconomicus***

Dénonçant ces formes d'exclusion institutionnelle, le mouvement d'inclusion s'appuie sur un nouveau modèle de cohésion sociale, centré sur les droits

individuels et l'accès à la citoyenneté. Il y a ici un appel à la pluralité des modes d'existence. L'inclusion apparaît comme le moyen de construire les conditions d'une société réceptive aux différences et à même de voir la diversité comme une source de bien-être social et de développement économique<sup>6</sup>. La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale marque la première pierre d'un cadre juridique qui cherche à mettre la personne au centre de son accompagnement. Ce n'est plus l'institution qui guide le quotidien de la personne, mais la personne qui doit pouvoir prendre part à son parcours et être actrice de sa vie.

L'institution médico-sociale et les éducateurs ne doivent plus être un corps empêchant. Ce corps doit s'évaporer pour laisser la place à une nouvelle entité facilitatrice. Les personnes en situation de handicap n'ont plus à se voir contraintes de rester une vie entière dans un foyer et peuvent enfin se risquer dans des ailleurs. Dans ce nouvel élan, le travailleur social devient « facilitateur », « collaborateur », « mobilisateur de ressources »<sup>7</sup>. Il active le réseau, crée des liens multiples, optimise les potentialités. L'institution spécialisée doit assurer la mise en œuvre d'une flexibilité nouvelle, elle doit devenir cette nouvelle architecture ouverte, lieu passerelle qui assure la fluidité des parcours. L'institution doit devenir plateforme.

Inclusion et désinstitutionnalisation vont de pair. La désinstitutionnalisation s'annonce comme le passage d'un modèle archaïque et enfermante vers un modèle social fluide et efficace.

L'inclusion s'appuie sur la conception d'une justice sociale assise sur le principe d'égalité des chances. L'école en est le pivot : c'est par elle que l'inscription de chaque individu, dans sa différence, va se construire pour ensuite s'étendre dans toutes les sphères du social. Ce nouveau modèle s'appuie sur une capacité auto-organisatrice. C'est à partir de l'intrication de systèmes ouverts qu'un univers social se construit, permettant le déploiement du capital humain.

Cette notion est centrale : le capital humain est la représentation donnée aux savoirs, aux expériences et aux compétences qui forgent le potentiel de tout individu. Il s'agit de le faire éclore et de le faire croître. Soutenu par l'économiste américain Gary Becker<sup>8</sup>, le concept de capital humain apparaît comme un stock immatériel qui augmente avec l'éducation. C'est en partie à partir de l'éducation et de la formation que l'économiste va décrypter la manière dont se façonnent les choix des individus sur le mode d'un calcul coût/opportunité/avantage. Ainsi, va apparaître une nouvelle figure : *l'homo oeconomicus*.

M. Foucault, dans son cours au Collège de France, *Naissance de la biopolitique*, va percevoir cet *homo oeconomicus* comme celui qui permet de redéfinir les rapports de force, jusque dans les lieux de soin : cette vision du sujet moderne lisse les comportements sur une même modalité de fonctionnement, opérant ici un « gommage anthropologique »<sup>9</sup> de la figure du criminel, du fou, du déviant, de tous ces individus hors normes qui ont été la cible privilégiée de la gouvernementalité disciplinaire. *L'homo oeconomicus* pourrait donc être perçu comme une figure de l'homme enfin ingouvernable.

C'est à partir de ce point pourtant que la désinstitutionnalisation inclusive bascule. Si ce mouvement s'appuie sur un large projet émancipateur, il convoque pour cela le modèle entrepreneurial. Or l'individu, entrepreneur de lui-même, n'est pas cet « atome de liberté en face de tous les impossibles »<sup>10</sup>.

Bien au contraire l'homme économique est cet être sur lequel il est possible d'agir.<sup>11</sup> C'est ce renversement majeur que relève M. Foucault dans la suite de son analyse des travaux de Becker :

*On peut intégrer à l'économie toute une série de techniques et notamment les techniques comportementales. (...) Voilà que maintenant dans cette définition de Becker telle que je vous l'ai donnée, (...) cet homo oeconomicus apparaît justement comme celui qui est maniable, celui qui va répondre systématiquement à des modifications que l'on introduira artificiellement dans le milieu. L'homo oeconomicus c'est celui qui est éminemment gouvernable.<sup>12</sup>*

S'ouvre les prémices de tout un champ de la psychologie et des sciences sociales qui en s'associant aux logiques économiques re-déplient la carte de l'action publique, en modelant les comportements, passant ainsi des sociétés disciplinaires aux sociétés de contrôle.

*CERCLON 1, 2084*

*C'est précisément la grande force d'un système tel que le Clastre, que de paraître aussi inefficace qu'inoffensif. C'est pourtant devenu une loi dans nos sociétés: plus un pouvoir se veut efficace, moins il se manifeste comme pouvoir. Non seulement il a renoncé depuis un siècle aux contraintes physiques, mais il évite désormais toute espèce d'injonction, d'ordre impératif ou d'interdiction formelle. Les pouvoirs modernes, je l'ai assez répété, se déploient dans l'intangible, l'invisible, l'interstitiel. Chaque mot a son importance. Pour reprendre une parole de Foucault, ils sont en apparence d'autant moins « corporels » qu'ils sont plus savamment « physique » (...) Les pouvoirs modernes sont aérodynamiques. (...) Au sein du Clastre le pouvoir est si pleinement démocratique - puisque tout le monde y évalue son entourage - qu'il est interdit d'accuser quiconque. Je ne cherche donc pas à dénoncer une machination, je cherche à dévoiler une machinerie. Et c'est bien pire, une machinerie...<sup>13</sup>*

Nous sommes en 2084, vous venez d'entendre un bref passage du cours de Capt, professeur de philosophie à l'Université de Cerclon 1, colonie démocratique établie sur un satellite de Saturne. Nous sommes dans l'oeuvre de science fiction *La Zone du Dehors*, écrite par Alain Damasio en 1999.

Première question : pourquoi ce détour par la littérature et la science fiction ? Tout d'abord, car il faut, comme le rappelle Donna Haraway, nous donner les moyens d'imaginer des futurs, ce qui est le rôle de la science fiction.<sup>14</sup> Et également car, avec *La zone du dehors*, comme avec d'autres oeuvres de Damasio, nous pouvons nous « laisser prendre par des concepts » pour reprendre ses mots. Parce que ces oeuvres particulières, enracinées dans les sciences humaines, portent une « science fiction, nous dit - il, dont l'objectif et l'enjeu est d'extrapoler les tendances sociales, sociologiques, psychologiques des technologies au quotidien et dans le futur »<sup>15</sup>.

Deuxième question : nous en étions au renversement de l'*homo oeconomicus*, et nous voilà dans un cours de philo en 2084 à parler des pouvoirs modernes physiques, aérodynamiques et de machinerie. Où est donc passer notre *homo oeconomicus* ? Il est justement celui dont le sort se voit décrit dans ce cours ayant pour thème « La production de l'individu » : le dividu y apparaît comme une déclinaison de l'*homo oeconomicus*, cet être « éminemment gouvernable »<sup>16</sup>.

Pour saisir ce qu'est ici le *dividu*, nous allons continuer ce détour par *La zone du dehors* et la cité de Cerclon I. Elle se présente comme une oasis de prospérité, protégée et démocratiquement gérée. La mécanisation de la ville offre un confort de vie à chaque citoyen qui est répertorié et classé dans la société, sur la base d'une égalité des chances. La société de Cerclon est caractérisée par le *Clastre*: tous les deux ans, l'ensemble des citoyens se réunissent pour classer leurs compatriotes selon des points accumulés en fonction de leur comportement, efficacité au travail, compétences, profils de personnalité, etc. De l'issue du *Clastre* dépend le nom de l'individu (composé d'un code de lettres), qui définit sa place dans le système. Les habitants de Cerclon se surveillent donc mutuellement et doivent, sous peine de déclassement, rester dans la norme.

L'univers de Damasio apparaît comme une novélisation du texte du philosophe Gilles Deleuze *Postscriptum sur les sociétés de contrôle* : dans la continuité des sociétés disciplinaires de Foucault, Deleuze appréhende les sociétés de contrôle comme « l'installation progressive et dispersée d'un nouveau régime de domination », nourri par un nouvel imaginaire, l'imaginaire entrepreneurial. Deleuze décrit la logique et le programme de cette nouvelle ère constituée de « formes ultra-rapides de contrôle à l'air libre, qui remplacent les vieilles disciplines opérant dans la durée d'un système clos »<sup>17</sup>. Dans ce texte, Deleuze dépeint l'impasse dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui : « La nouvelle médecine « sans médecin ni malade » qui dégage des malades potentiels et des sujets à risque, qui ne témoigne nullement d'un progrès vers l'individuation, comme on le dit, mais substitue au corps individuel ou numérique le chiffre d'une matière « dividuelle » à contrôler. »<sup>18</sup>

Dans l'étude de ce texte, je ne m'étais jamais vraiment arrêtée sur le terme de « *dividu* », jusqu'à ce que je le retrouve mis en lumière par Capt et ses deux étudiants.

Dans ce cours, conduit sous forme de concerto, Capt joue le rôle du soliste ; Fcuza joue le rôle du relanceur, chargé de prolonger les solos, enrichir la partition ; Ciymp est chargée de simplifier et de vulgariser les concepts délicats.<sup>19</sup>

- *Capt* : Le premier objectif du *Clastre* est de décomposer l'individu, de le fragmenter. Pour obtenir quoi ? Des entités dividuelles. Qu'est-ce qui disparaît alors quand on passe de l'individuel au dividuel ?

- *Fcuza* : Le préfixe *in-* devant. L'unité du sujet, son caractère unique.

- *Capt* : Oui. Le dividuel c'est l'individuel divisé, l'individu fragmenté en plusieurs morceaux, mis en pièces. Ou plus exactement : le dividuel, c'est le produit de cette fragmentation, c'est-à-dire, si vous voulez, le morceau, la pièce. Le *Clastre* est un traitement régulé qui intervient sur cette fragmentation, la prend rationnellement en charge et l'accélère. Il déconstruit, mais pour remodeler ensuite. Il déconstruit pour dédoubler. Mais que déconstruit-il ?

- *Fcuza* : L'unité du sujet.

- *Capt* : Pas exactement. Il déconstruit la manière dont notre conscience cherche à se saisir dans sa vérité.

- *Fcuza* : Il démantèle le rapport à soi.

- *Capt* : Exactement. Je résume : comment produit-on l'individualité ? J'ai répondu - grâce à Foucault : par le jeu de trois champs de forces : pouvoir, savoir, subjectivation. Qu'est-ce qui se passe avec le Clastre ? Où et comment intervient-il dans cette invention de soi ? Fcuza ?
- *Fcuza* : En gros, le Clastre fait fonctionner ensemble pouvoir et savoir contre le troisième champ. Il s'infiltré et s'approprié les processus de subjectivation pour en normaliser les flux.
- *Ciymp* : Ce qui est visé c'est comment chaque individu se sent, se sait et se vit ; c'est, si vous voulez, le rapport à soi : la manière dont toi, moi, tous les étudiants ici s'individuent, se pensent eux-mêmes, se disent ce qu'ils sont - et agissent en fonction de ce qu'ils croient être : je suis dynamique, je suis paresseuse, je suis belle, asociable... Donc c'est logique si je fais ceci ou cela. Vous saisissez l'idée ?
- *Capt* : Gouverner les citoyens en modulant les caractères de la population dividuelle qu'on leur a substituée. Le Clastre se réclame clairement d'un mode de gouvernement pour qui la différence entre individus est pertinente : émulation générale + esprit de compétition / sociabilité / économie des désirs, de reconnaissance, de promotion ou de réussite, angoisse, plaisir de juger. L'art de gouverner c'est inventer des unités tout à la fois stables et malléables, ni trop différenciées, ni trop peu : ce sont précisément les dividus - ou fraction de population. Ce qui permet de définir le dividu de deux façons qui s'enchaînent : 1) comme le produit de la fragmentation-reconstruction de l'individu ; 2) comme la plus petite entité politiquement manipulable.<sup>20</sup>

Revenons maintenant sur le texte de Deleuze : « l'entreprise ne cesse d'introduire une rivalité inexpiable comme saine émulation, excellente motivation qui oppose les individus entre eux et traverse chacun, le divisant en lui-même.<sup>21</sup> À l'image de Cerclon 1 qui opère comme un effet de loupe sur notre présent, se dessine un nouvel univers atomisé fait d'une multitude d'entités dividuelles qui contractent en elles, selon la réalisation de leur besoin et bien-être, fragmentés et remodelés par des standards de comportement. Il s'agit d'adapter l'ensemble des individus, dont les personnes en situation de handicap, à cette nouvelle ère que nous avons créé et au flux d'un marché totalement mondialisé. L'individu y devient un dividu, mobile et flexible, une entité atomisée sous contrôle. La désinstitutionnalisation inclusive et son modèle entrepreneurial sont à entendre comme « une machinerie », une technologie au service d'un nouvel ordre social et d'une nouvelle forme d'hétéronomie.

## **La révolution industrielle, 18ème siècle**

« Les politiques inclusives, nous dit le sociologue Serge Ebersold, réorganisent le contrat social autour de contingences organisationnelles et le rapport qu'entretient (la société) au corps infirme. Elles résument la société aux organisations qui la composent, au détriment des représentations du monde et des systèmes conceptuels historiquement, socialement, juridiquement et politiquement consacrés, qui spécifient les institutions ».<sup>22</sup>

Quels sont ces systèmes sur lesquels reposent nos institutions ? Nous allons faire un autre un bond dans le temps et revenir à l'ère industrielle. C'est précisément en réponse aux profondes mutations à l'œuvre au cours de cette nouvelle ère que l'État social émerge, s'enracinant dans la pensée politique de la fin du 18ème et du 19ème siècle.

« La révolution industrielle, nous dit le juriste Alain Supiot, dans son cours au Collège de France, *Grandeur et Misère de l'État social*, avait soumis en un siècle le travail humain à des transformations d'une ampleur inédite à l'échelle des temps historiques. Transformation technique d'une part qui exposait à de nouveaux risques physiques l'armée d'ouvriers requis par leur fonctionnement. Transformation juridique d'autre part, avec l'essor du louage de services, qui traitait le travail comme une chose librement négociable, séparée de la personne humaine. La combinaison de ces deux facteurs s'est révélée mortifère pour les nouvelles classes laborieuses, au point de mettre en péril la reproduction de la population ouvrière des pays industriels ».<sup>23</sup>

Dans ce grand remaniement des forces de travail et l'émergence des classes laborieuses, les formes de solidarité jusqu'alors assises sur les relations de voisinage et de proximité se sont effacées. Afin d'éviter le péril de ces conséquences mortifères et le délitement des liens sociaux, l'État social est venu incarner une nouvelle forme de solidarité. Les services publics, l'hôpital et les structures intermédiaires du soin sont les expressions institutionnelles de cette solidarité. Or, si l'État social a dès le départ été détourné de sa fonction première, « compensant en temps ou en argent une réification du travail jugée nécessaire dans son principe »<sup>24</sup>, dans ses fondements, il repose pour autant sur un impératif toujours actuel : faire face aux conséquences du capitalisme industriel. Cet impératif ne s'exprime pas moins aujourd'hui et se double de la nécessité de faire face aux conséquences du capitalisme financier.

A l'aune d'une nouvelle ère, nous avons donc effectivement amorcé un grand virage, non plus celui de l'inclusion, de l'inclusivité, mais un virage où se rejoue le péril du délitement des liens sociaux.

Se superposent ainsi deux systèmes de domination et d'aliénation, pris entre la persistance de l'institution disciplinaire totalisante et une atomisation du social, assis sur de nouvelles formes de contrôle à ciel ouvert.

Dans le soin, ces deux formes sont parfaitement visibles : d'un côté, certains établissements semblent ne pas vraiment être concernés par la loi de 2002 : les projets personnalisés n'existent pas ; la rationalisation collective règne en maître. La structure est lourde, engluée et totale. Et à l'autre extrémité, se déploient des entités presque fantomatiques, des plateformes où les personnes et les liens ont comme disparu. Les pratiques sont prises dans le flux, le temps est compressé, la narration, le récit, ce qui porte la relation de soin y sont réprimés, remplacés par des cases à cocher.

Avant de continuer plus avant à dissoudre l'institution, il y a donc à s'interroger sur ce qu'est l'institution. Si elle se rapporte à ce qui est institué et peut apparaître uniquement comme une armature figée, elle renvoie également au processus même de l'institutionnalisation. L'institution apparaît comme le processus sur

lequel repose la possibilité d'une pratique altératrice perpétuelle. L'institution est éminemment politique. C'est ce qui nous rappelle le philosophe Cornelius Castoriadis : c'est à partir de ce qui est institué, de ce qui est déjà là, que nous créons du nouveau - l'instituant, permettant que ce qui est là, ne reste jamais comme une donnée figée.

Ce n'est donc pas par « trop d'institution » que la discipline s'infiltré dans les détails du quotidien, c'est bien au contraire par « manque d'institution ». C'est faute de circulation de la parole, d'analyse institutionnelle et clinique, faute d'une multiplicité de lieux de délibération avec les professionnels et les personnes accompagnées, que les pratiques altératrices se voient comme figées, que des établissements médico-sociaux s'enlisent dans des dysfonctionnements et des pratiques délétères. Et c'est par manque d'institution toujours que se déploie un social constitué d'individus atomisés et de liens réifiés.

Peut-être qu' « institution » n'est plus le bon mot, peut être que cette notion charrie une histoire bien trop lourde et sombre pour redéployer notre créativité. Mais « nous vivons des temps perturbants et confus, des temps troublants et troublés, nous dit la philosophe Donna Haraway. Devenir capable d'y répondre ensemble dans toute notre insolente disparité, telle est la tâche qui nous incombe. Nous devons créer de nouvelles parentés, de nouvelles connexions inventives ». <sup>25</sup> Nous avons à renouer au sein de nos structures de soin et au delà avec une fonction instituante et la subversion collective.

- 1 Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, p..26
- 2 Luca Paltrinieri, « L'histoire de la folie par Michel Foucault », in *Psychiatrie*, épisode 1/4, *Les chemins de la philosophie*, France Culture, 10/12/2018
- 3 Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p.161
- 4 Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées, Nations Unies, Assemblée générale A/HRC/40/54/Add.1, 8 janvier 2019, p.14
- 5 Ibid., p.21
- 6 Ebersold Serge, « Autour du mot inclusion », in *Recherche et Formation*, n°61, 2009, p.74
- 7 Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, La Découverte, 2013, p.42
- 8 Économiste américain, de l'université de Chicago.
- 9 Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2004, p. 265
- 10 Michel Foucault, op. cit., p.275
- 11 Ibid
- 12 Michel Foucault, op. cit., p. 274
- 13 Alain Damasio, *La zone du dehors*, Paris, Gallimard/Folio, 2007, p.192-193
- 14 « Donna Haraway, philosophe cyborg », in *Les chemins de la philosophie*, France culture Décembre 2021
- 15 « La science-fiction c'était mieux demain : rencontre avec Alain Damasio », in *France Culture*, 20 octobre 2017
- 16 Michel Foucault, op. cit., p. 274
- 17 Gilles Deleuze, « Les sociétés de contrôle », in *EcoRev'*, vol.46, n°1, 2018, p.6
- 18 Gilles Deleuze, op. cit., p.4
- 19 Alain Damasio, *La zone du dehors*, Paris, Gallimard/Folio, 2007, p.186 - 196
- 20 Alain Damasio, op. cit., p.196
- 21 Gilles Deleuze, op. cit., p.1-2
- 22 Serge Ebersold, « Idéologie de la réussite, réinvention des institutions et reconfiguration du handicap », in *ALTER, European Journal of Disability Research* 4, 2010, p. 113
- 23 Alain Supiot, *Grandeur et misère de l'État social*, Collège de France, Paris, Fayard, 2013
- 24 Alain Supiot, op. cit., p. 47
- 25 Donna Haraway, *Vivre avec le trouble*, Introduction, traduit de Vivien García, éditions des mondes à faire, 2016, p. 7-8